



CANOE KAYAK QUÉBEC

CP34039, Lachine Québec H8S-4H4
514-434-5202

Le 20 Février 2020,

À qui de droit,

C'est avec grande inquiétude qu'il est venu à mon attention que votre municipalité se questionne sur l'avenir du Club de Canotage d'Otterburn Park.

L'Association québécoise de canoë-kayak de vitesse a pour mission de promouvoir la pratique du canoë- kayak de vitesse, dans un environnement sain et sécuritaire. Nous supportons et nous encadrons 16 clubs au Québec, afin de permettre à nos membres de s'épanouir selon leurs objectifs, en favorisant un mode de vie saine.

Le Club de Canotage d'Otterburn Park (OBC) est un club affilié à notre fédération ainsi qu'à l'Association canadienne de canoë-kayak de vitesse (65 clubs). Ce club centenaire (1921) a développé des athlètes, de la scène provinciale à la scène internationale. Le club est dirigé par des entraîneurs compétents et par des bénévoles dévoués. OBC est réputé auprès des autres clubs du Québec et du Canada. Il se situe au 5^e rang parmi les meilleurs clubs du Québec. OBC accueille avec succès plus de 1000 personnes chaque saison en offrant différents services; un programme récréatif, un programme compétitif, un programme de bateau-dragon et un programme d'initiation pour les écoles de votre région.

Soyez assuré que votre site est un endroit par excellence pour offrir ces programmes de canoë-kayak de vitesse. Quoi de mieux que d'offrir des activités nautiques journalières pour vos jeunes et moins jeunes de votre communauté. Plus de 215 membres, résidents de votre municipalité et vos environs, se rassemblent au club d'Otterburn pour pratiquer leur même passion du canoë-kayak de vitesse.

C'est bien connu, faire du sport est bon pour la santé. Les bienfaits sur l'organisme sont incontestables. Le sport enseigne des valeurs éducatives et crée des liens sociaux. Bref, le sport reste pour les jeunes une incroyable école de vie. La ville d'Otterburn Park a le privilège d'offrir un sport nautique unique à sa communauté. En gardant le club opérationnel, vous comptez parmi les 16 villes qui encouragent le sport dans sa communauté.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour de plus amples informations sur le fonctionnement des clubs du Québec.

Sincères salutations,

La directrice générale,



Christine Granger
cgranger@canoekayakquebec.com

Comme vous le savez sûrement, un OBNL est un travail de bénévolat important. L'appui de sa ville est primordiale pour amener un projet à terme. Habituellement, les municipalités contribuent du mieux qu'elles peuvent dans le succès de nos clubs de canotage. Voici quelques exemples des services aux clubs :

- Pour chaque membre de 18 ans et moins, la ville donne au club une contribution financière de 90\$/personne.
- La ville est l'employeur de l'entraîneur en chef et le coordonnateur des programmes. Sur une base annuelle ou 6 mois.
- Les instructeurs des camps de jour sont payés par la ville.
- Les locaux d'entraînement sont offerts par la ville, sans frais.
- L'entretien des équipements est fait par la ville.
- Un véhicule fournit pour l'été pour le transport des bateaux.
- Une subvention annuelle pour payer les employés et pour le fonctionnement du club.
- Voir site internet de certains clubs : Pointe-Claire, Lachine, Trois-Rivières.

En conclusion, le canoë-kayak peut être pratiqué par l'ensemble de la population. Vous avez un endroit formidable pour en faire la pratique. En espérant que vous et les membres du club de Viking arriverez à une solution, pour en faire bénéficier votre population. Veuillez agréer mes plus sincères salutations.

Christine Granger

Coordonnatrice de Canoë-Kayak Québec

christinegranger@sympatico.ca

514-434-5202